

TÂCHE COMPLEXE : Coordination des politiques économiques dans l'UE

Compétences : autonomie et initiative, assumer des rôles, gérer son temps, travailler en équipe, organiser ses idées, argumenter, rechercher, synthétiser.

Objectifs : - Identifier la situation économique d'un pays de la zone euro

- proposer une politique favorable à votre pays
- proposer une adaptation valorisant l'intérêt commun

Situation

Vous êtes député parlementaire européen et êtes convoqués à une commission de crise exceptionnelle pour lutter contre la montée des eurosceptiques.

Vous serez auditionnés pour exposer votre situation actuelle, défendre les intérêts de votre pays tout en vous inscrivant dans une démarche commune.

A l'issue des interventions les parlementaires voteront pour désigner le député le plus convainquant en expliquant leur choix et leur point de vue sera publié dans la revue parlementaire.

Travail à réaliser

Par groupe vous travaillerez sur la situation d'un pays (France, Allemagne ou Lituanie)

Ce travail se décompose en cinq étapes :

1. recherches de données économiques et sociales en salle informatique
2. préparation de l'argumentation orale (AEI)
3. présentation par groupe avec une répartition individuelle du temps de parole (5 à 10 min par groupe)
4. vote à main levée
5. réalisation d'une synthèse publiée dans la revue parlementaire

Organisation du travail

- Les étapes 1, 2 et 3 seront réalisées par groupe de 4 élèves
- L'étape 4 est individuelle
- Des groupes se reconstituent en fonction de leur choix pour rédiger la synthèse

Gestion du temps

- Étape 1 : 1h en salle informatique (pensez à apporter une clé USB)
- Étape 2 : 1h
- Étape 3 et 4 : 1h30
- Étape 5 : 30 min et terminer si besoin à la maison

Conseils :

Votre présentation s'appuiera sur :

- différents indicateurs économiques et sociaux (taux de chômage, balance commerciale, fiscalité (TVA, cotisations sociales, impôts sur les sociétés), taux de croissance, PIB/hab PPA, situation vis à vis des critères du PSC)
- les politiques monétaires et budgétaires optimales pour le pays
- le souci d'un intérêt commun
- valorisant les intérêts de votre pays

_ Vous pourrez vous aider de la vidéo projection pour votre présentation si besoin

– Pour la synthèse, n'oubliez pas qu'il s'agit d'un article qui va être publié, soignez l'expression écrite et valorisez votre argumentation en utilisant la méthode AEI (j'affirme, j'explique, j'illustre) afin d'être bien compris par votre lecteur.

Moyens mis à votre disposition :

- documents en annexe
- fiches outil (« Mesurer une proportion : les pourcentages de répartition », « Les pourcentages de variation et le coefficient multiplicateur »)
- le cours
- _ le manuel
- _ Internet

Autoévaluation

Capacités et connaissances évaluées	NA	ECA	A	Note
Savoir-faire une recherche (j'ai su facilement trouver l'information)				
Savoir synthétiser (mobiliser le vocabulaire technique)				
Savoir exploiter les documents (trouver l'info et manipuler les données)				
Savoir organiser sa réponse (AEI)				
Être capable de s'exprimer à l'oral (être clair et capter l'intérêt de l'auditoire)				
Savoir écouter				
Savoir analyser et porter un regard critique				
J'ai su travailler en groupe				

Indiquez ce que vous avez personnellement fourni comme travail au cours des séances :

Documents annexe :

- annexe 1 : alternatives économiques Hors-série « Les chiffres 2017 » pages 30 à 33 « La désunion européenne » et « Une BCE trop seule »
- annexe 2 : « A la recherche du modèle social européen »

Doc. 4 À la recherche du modèle social européen¹

Le modèle social européen désigne l'ensemble des objectifs et des institutions propres aux pays européens en matière de protection sociale, de régulation du marché du travail et de fournitures des services collectifs. Depuis la réalisation d'un grand marché intégré, la question sur la nécessité et la possibilité de faire converger des modèles nationaux encore très différents est posée.

Dépenses sociales en % du PIB

Pays	Dépenses sociales en % du PIB
Danemark	34,1 %
Royaume-Uni	28,8 %
France	34,2 %
Finlande	31,2 %
Allemagne	23,5 %
Pologne	19,4 %
Roumanie	16,4 %
Italie	30,3 %
Espagne	25,9 %
Lettonie	14 %

PIB/habitant en PPA UE-28 = 100

Pays	PIB/habitant en PPA
Danemark	125
Royaume-Uni	106
France	108
Allemagne	124
Pologne	68
Roumanie	54
Italie	96
Espagne	95
Lettonie	72

Source : Eurostat, 2014

Questions

12. Que désigne l'expression « modèle social européen » ?
13. À l'aide des données des 2 cartes, montrez, par quelques chiffres, l'hétérogénéité de l'Europe en matière sociale.
14. Peut-on établir une relation entre le niveau de PIB/habitant et l'importance des dépenses sociales dans les pays de l'Union européenne ?
15. Quelles difficultés ces disparités sociales peuvent-elles poser dans une zone fortement intégrée économiquement ?

- annexe 3 : Manuel Magnard 2014 Tle Document 1 page 124 « La gouvernance de la zone euro »

Doc. 1 La gouvernance de la zone euro

	Politique monétaire	Politique budgétaire
Acteur	La Banque centrale européenne, indépendante des États	Les gouvernements nationaux
Objectifs	Stabilité des prix	Croissance et emploi
Moyens	Interdiction du financement monétaire des déficits publics Action par le taux d'intérêt directeur ¹	Politique budgétaire encadrée par le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) adopté en 1997. Sauf circonstances exceptionnelles, les déficits publics ne peuvent dépasser 3 % du PIB et la dette publique 60 % sous peine de sanctions.
Risques	Faible croissance et chômage	Difficultés à relancer l'activité économique. Si non respect par les États du PSC, risque d'endettement public excessif et de hausse des taux d'intérêt pesant sur les intérêts de la dette publique.

1. Face à la menace de déflation dans la zone euro, la BCE a décidé, en janvier 2015, de financer temporairement les achats de dettes publiques et privées par émission d'euros.

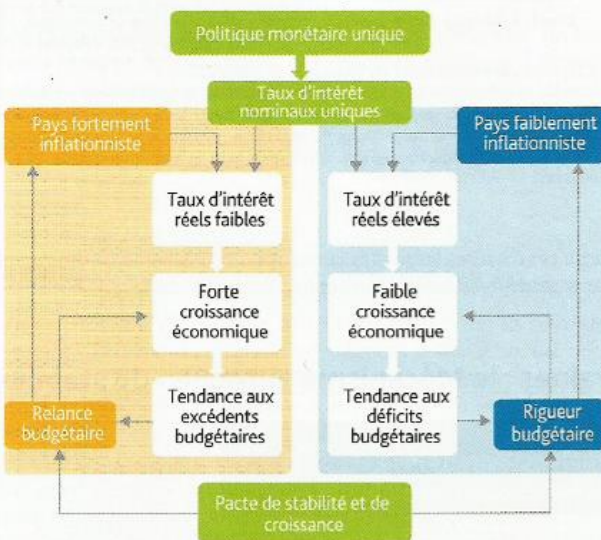
Questions

1. Pourquoi y-a-t-il un problème de coordination des politiques économiques conjoncturelles ?
2. Pourquoi les politiques budgétaires des États sont-elles encadrées par le Pacte de stabilité et de croissance ?
3. Quels sont les risques de la politique monétaire ? (voir aussi vidéo sur la BCE, p. 122) de la politique budgétaire ?

- annexe 4 : Manuel Magnard 2014 Tle Document 4 page 125 « Le creusement des déséquilibres dans la zone euro »

Doc. 4 Le creusement des déséquilibres dans la zone euro

① Du Pacte de stabilité aux déséquilibres de la zone euro



② Les conjonctures allemande et espagnole de 1999 à 2013

	Allemagne		Espagne	
	1999-2007	2008-2013	1999-2007	2008-2013
Taux de croissance annuel moyen du PIB (en %)	1,65	0,70	3,70	-1,00
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	1,57	1,50	3,20	1,80
Solde public annuel moyen (en % du PIB)	-2,2	-1,6	0,3	-9,1
Évolution de la dette publique (en points de % par rapport au PIB)	+4,0	+11,6	-26,1	+53,7
Solde courant moyen ¹ (en % du PIB)	2,68	6,7	-5,49	-3,83

1. Solde des biens et des services + solde des revenus et transferts nets reçus du reste du monde.

Note : L'application du Pacte de stabilité et de croissance a conduit à mettre sous surveillance pour déficit public excessif l'Allemagne entre 2002 et 2007. Une procédure a été ouverte en 2009 contre l'Espagne.

Source : Eurostat, sauf solde courant (OCDE).

Questions

15. Rappelez ce qu'est le Pacte de stabilité et de croissance ?
> Doc. 1
16. Explicitez les enchaînements présentés sur ce schéma pour les pays faiblement inflationnistes.
17. Quel pays semblait le plus « vertueux » au regard du Pacte de stabilité et de croissance avant la crise de 2008 ?
18. Comment expliquer l'ampleur du déficit courant espagnol entre 1999 et 2007 ?
19. Montrez que ces données illustrent les mécanismes présentés dans le doc. 4.1.
20. Le Pacte de stabilité et de croissance a-t-il conduit à stabiliser la croissance économique et à réduire les déséquilibres dans ces deux pays ?

- annexe 5 : Manuel Magnard 2014 Tle Document 1 page 126 « Une surveillance renforcée et élargie »

Doc. 1 Une surveillance renforcée et élargie

Le nouveau dispositif de gouvernance envisagé¹ repose sur quatre piliers.

1. Un renforcement du pacte de stabilité reposant sur :
 - une règle explicite non seulement pour le déficit public, mais aussi pour la dette (réduction de 2 points de PIB par an pour une dette de 100 % du PIB au lieu du maximum autorisé de 60 %) et sur les dépenses (une croissance des dépenses inférieure à la croissance de moyen terme du PIB) ;
 - une accélération² des sanctions financières en cas de non-conformité ;
 - l'obligation pour les États membres de mettre en place une planification budgétaire pluriannuelle.
2. Un élargissement de la surveillance hors du cadre strictement budgétaire, à l'aide d'une procédure pour déséquilibre macro

économique excessif fondée sur un tableau de bord, avec sanctions possibles.

3. Un semestre européen : discussion au niveau européen (Commission, Conseil, Parlement) des projets de budget et de réformes des États membres, avant leur vote par les parlements nationaux, au cours du premier trimestre de chaque année.
4. Un « pacte euro-plus », qui renforce les engagements et la surveillance des États participants en matière de réformes, autour de quatre axes : compétitivité, emploi, finances publiques, stabilité financière.

D'après A. Bénassy-Quéré, *Zone euro : la crise après la crise*, *L'Économie mondiale*, 2012, La Découverte, coll. « Repères », 2011.

1. Nouveau dispositif entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013.
2. Avant la réforme, pour appliquer des sanctions à un pays ne respectant pas le PSC, il fallait qu'une majorité de pays le décide au sein du Conseil des ministres. Désormais, les recommandations de sanctions prises par la Commission européenne seront automatiquement appliquées sauf si une majorité de pays s'y oppose.

Questions

1. Comparez cette nouvelle gouvernance avec celle qui existait avant la crise. > Doc. 1, p. 124
2. Parmi ces mesures lesquelles auraient pu empêcher le creusement des déséquilibres dans la zone euro au moment de la crise ?

- annexe 6 : Manuel Belin 2016 Tle Document 4 page 113 « Une Europe affaiblie par le dumping social et fiscal »

4 Une Europe affaiblie par le *dumping* social et fiscal*

En choisissant l'élargissement plutôt que l'approfondissement, les dirigeants européens ont encouragé la compétition entre les pays européens, les poussant ainsi dans des comportements égoïstes. Quelle illusion de croire aussi que les écarts économiques et sociaux entre ces pays finiront bien par s'estomper grâce à leur adhésion commerciale à l'Union ! Ce qui a été vrai pour l'Espagne ou le Portugal en 1986, ne l'est pas nécessairement pour les pays européens entrés depuis 2004, du fait de leur nombre, de leurs structures économiques et sociales et des nouvelles forces concurrentielles qui se sont développées sur le marché. De tels écarts, dans un marché unique sans harmonisation sociale et fiscale conduisent les nations européennes à l'affrontement économique et au développement de chacun pour soi plutôt qu'à la coopération. Ils favorisent le *dumping* social et fiscal dans lequel la libre circulation des capitaux et celle des services relative au détachement des salariés, profitent davantage aux pays ayant les coûts du travail les plus faibles et la fiscalité la plus avantageuse. Chacun cherche désormais à exporter davantage chez ses voisins et à attirer les capitaux chez lui. Or cette baisse généralisée du coût du travail réduit dans le même temps la demande intérieure européenne. Elle pénalise la croissance, aggrave le chômage. [...] Ce *dumping* intra-européen lié à l'élargissement de l'Europe favorise les délocalisations et multiplie les fermetures d'usines devenues moins rentables. Le problème fondamental des vingt-huit États qui partagent le même marché est celui de la solidarité.

Gérard Fonouille, « Europe : l'urgence d'une union sociale », *Le Monde*, 5 mai 2014.

À savoir Le *dumping* désigne au sens large une stratégie commerciale visant à vendre temporairement à un prix inférieur à ses coûts de production afin de conquérir des parts de marché.

1. Quelle différence met en lumière l'auteur entre l'élargissement de 1986 et les élargissements qui ont eu lieu après 2004, tant pour les nouveaux intrants que pour l'ensemble de l'UE ?
2. Pourquoi le marché unique tend-il à favoriser les stratégies de *dumping* ? Avec quels effets ?
3. Analysez la conclusion de l'auteur en vous demandant comment sortir de stratégies de concurrence.